



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Reconnaissance des services de police nationale

Question écrite n° 15304

Texte de la question

M. Gilles Lurton appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation particulièrement inquiétante des effectifs de la police nationale. Depuis plusieurs semaines la police nationale est particulièrement sollicitée pour faire face aux nombreuses manifestations ponctuées de violences qui se déroulent dans toutes les villes françaises. En même temps, depuis maintenant près de quatre années, à quelques semaines du triste anniversaire de l'attentat de *Charlie Hebdo*, les policiers restent extrêmement mobilisés sur un grand nombre d'évènements (manifestations diverses, Cop 21, Euro et coupe du monde de football, différentes commémorations dont le centenaire de la Première guerre mondiale, le Tour de France, célébrations du 14 juillet). Autant d'évènements qui, avec la protection des Français contre les attentats, mobilisent tous les effectifs de la police et place ces hommes et ces femmes dans une situation d'épuisement malgré leur volonté d'exercer leur métier au service de la France avec un professionnalisme exemplaire. Les policiers sont aussi malgré tout, des pères et des mères de familles qui aspirent comme tous à une vie familiale mais également à une amélioration de leur pouvoir d'achat. Tous, responsables politiques de tous bords, leur sont reconnaissants de leur travail exemplaire mais désormais, ils ont aussi besoin d'actes concrets pour le leur témoigner. Des actes concrets en matière d'effectifs tout d'abord. Les dernières semaines ont clairement montré combien il fallait renouveler et augmenter les effectifs de la police. Des actes concrets en matière de renouvellement et d'acquisition de matériels à la hauteur des missions à accomplir, en matière aussi de rénovation des commissariats souvent désuets et sans fonctionnalités. Des actes concrets en matière de rattrapage des heures supplémentaires accumulées et qui ne pourront sans doute jamais être récupérées. Autant de propositions et d'autres qu'il est urgent de prendre en compte et auquel il souhaite qu'il lui apporte des réponses pour une juste reconnaissance de l'investissement permanent des services de police.

Texte de la réponse

Les policiers assurent chaque jour, avec dévouement et professionnalisme, sang-froid et courage, le respect de la loi républicaine et la protection de nos concitoyens, dans des situations fréquemment difficiles et dangereuses, parfois au péril de leur vie. Ils font, de plus en plus, l'objet de violences. Pendant plusieurs mois, ils ont une nouvelle fois été soumis à un rythme d'emploi exceptionnel du fait des enjeux d'ordre public liés au mouvement dit des « gilets jaunes », et confrontés à des violences anti-policières et à des discours de haine d'une intensité rarement observée. Parallèlement, la menace terroriste continue de les mobiliser, de même que la sécurité quotidienne des Français ou la lutte contre l'immigration clandestine. Face à cette situation, le ministre de l'intérieur est déterminé à garantir aux policiers des conditions de travail satisfaisantes et leur donner les moyens de remplir leurs missions dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité possibles. De premières avancées se concrétisent. Sur le plan des moyens, 7 500 postes de policiers supplémentaires seront créés durant le quinquennat, dont plus de 1 700 pour la seule année 2019. Le budget de la police nationale augmente une nouvelle fois en 2019 (+ 117 M€ en autorisations d'engagement et + 188 M€ en crédits de paiement). Le budget d'investissement immobilier, de plus de 160 M€ pour la seule année 2019, permet d'apporter des réponses aux fortes attentes des policiers sur leurs conditions de travail. Par ailleurs, des primes

spécifiques exceptionnelles ont été décidées en faveur des commissaires, officiers - notamment ceux des CRS - , adjoints de sécurité (ADS), personnels administratifs, techniques et scientifiques particulièrement mobilisés dans la gestion des manifestations des « gilets jaunes » pour assurer la sécurité de tous, protéger les institutions et l'ordre républicain. Enfin, des mesures indemnitaires très significatives ont été mises en oeuvre dans le cadre défini par le protocole conclu en décembre 2018 avec les organisations syndicales représentatives du corps d'encadrement et d'application de la police nationale. Ces mesures viennent accompagner les réformes structurelles pour lesquelles le protocole prévoyait l'ouverture de discussions avec les organisations syndicales représentatives de la police nationale. Comme prévu par le protocole d'accord de décembre 2018 avec les organisations syndicales du corps d'encadrement et d'application de la police nationale, des négociations ont été lancées entre la direction générale de la police nationale et les organisations représentatives des personnels de la police nationale sur plusieurs chantiers dont, notamment, le traitement du sujet complexe et ancien du stock d'heures supplémentaires. Témoignage de l'engagement et de la disponibilité des policiers, le problème des heures supplémentaires doit trouver, en concertation, une solution. Il représente des enjeux majeurs en termes de capacité opérationnelle des services mais aussi de santé et de bien-être pour les agents. La situation soulève certes d'importantes questions budgétaires. Mais un plan d'apurement pluriannuel du stock d'heures supplémentaires sera proposé. Par ailleurs, la réforme du temps de travail dans la police nationale et des mesures de gestion et de responsabilisation devraient permettre, à l'avenir, de maîtriser la production d'heures supplémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Gilles Lurton](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15304

Rubrique : Police

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 décembre 2018](#), page 11616

Réponse publiée au JO le : [15 octobre 2019](#), page 8979